

COMMUNAUTE DE COMMUNES
MELLOIS EN POITOU
Direction Aménagement et Habitat
Les Arcades
2 place de Strasbourg
79500 MELLE

Niort, le 4 avril 2023

Dossier suivi par : Jimmy BARCELO / Joelle BRUNET
Tél. 06 58 89 58 03/ 06 16 44 69 12
j.barcelo@cci79.com / j.brunet@cci79.com
Réf : 2023000014

Vos réf : KV/CG
Objet : Modification n° 4 du PLU de St Romans les Melle

Monsieur le Vice-Président,

Nous avons bien reçu le 16 mars dernier les éléments relatifs au projet de modification n°4 du PLU de St Romans les Melle portant sur les points suivants :

- Les emplacements réservés pour deux établissements publics (école + équipement public à proximité du stade) sont abandonnés.
- Correction d'une erreur de formulation dans le règlement d'urbanisme
- Intégration de deux parcelles constructibles AUH en zone A
- Régularisation d'une zone A (Agricole) en zone Npb (naturelle à protéger) afin de tenir compte de l'occupation réelle de cette parcelle
- Classement de zones N (naturelles) en zone Npb (naturelle à protéger)
- Mise en cohérence de l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) avec le zonage réel (régularisation suite aux évolutions précédentes du PLU)
- Changement d'une zone UB (constructible) en zone A (agricole) afin de préserver l'activité agricole locale.

Après examen des pièces, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous émettons un avis favorable à cette modification.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christelle ABATUT
Présidente

